



Département des
YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

CANTON DE
MAUREPAS

République Française
MAIRIE de CHATEAUFORT

**COMPTE - RENDU
DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

EN DATE DU 2 DECEMBRE 2015

Etaient présents : M. P. PANNETIER, Mme P. GISLE, MM. P. BERQUET, E. DUPONT, Mmes S. MURGADELLA, D. MARIOT, M. E. NIVET, M. Y. GOUNOT, Mme F. FORZANI, MM. A. POULLOT, B. LERISSON, C. LE DANTEC, N. THERRE (à partir du point 5), Mmes C. FERNANDES, J. MAHLMANN

Absente excusée : Mme N. THERRE pouvoir à Mme S. MURGADELLA (jusqu'au point 4)

Secrétaire de séance : M. P. BERQUET

* * *

1/ Approbation du compte-rendu de séance du conseil municipal du 30 septembre 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu de séance du conseil municipal du 30 septembre 2015

2/ Vote de la décision modificative n° 1 - Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de voter la décision modificative n° 1 de la commune, laquelle se résume comme suit :

Section de fonctionnement

Equilibrée en dépenses et recettes à : **12 292.00€**

Section d'investissement

Equilibrée en dépenses et recettes à : **34 950.36€**

3/ Actualisation de la répartition des sièges au sein de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc – Election du représentant de la commune au conseil communautaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité par 6 voix POUR et 9 Abstentions (M. E. DUPONT, Mmes S. MURGADELLA, D. MARIOT, MM. Y. GOUNOT, A. POULLOT, B. LERISSON, Mme N. THERRE, M. C. LE DANTEC, Mme C. FERNANDES)

DESIGNE M. P. PANNETIER représentant de la commune au conseil communautaire de Versailles Grand Parc

4/ Motion sur la répartition des sièges au sein de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DEMANDE de maintenir la représentation de Châteaufort en désignant un deuxième conseiller communautaire dans le cadre de cet accord local pour qu'il retrouve comme précédemment une représentation plus équitable des petites communes.

5/ Retrait de la commune de Châteaufort du SICTOM de la Région de Rambouillet et du SITREVA : conventions financières de retrait entre la commune d'agglomération de Versailles Grand Parc, la commune de Châteaufort, le SICTOM et le SITREVA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'adopter les termes du retrait de la commune de Châteaufort du SICTOM et du SITREVA, tels que précisés dans les conventions à intervenir entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, la commune de Châteaufort, le SICTOM de la Région de Rambouillet et le SITREVA avec les indemnités de sortie suivantes :

- 24 196,13€ TTC pour le SICTOM
- 192 219,78€ TTC pour le SITREVA

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions ainsi que tous documents y afférents.

6/ Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Régional d'Ile de France relative à la suppression des produits phytosanitaires sur les zones non agricoles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité par 13 voix POUR, 1 voix CONTRE (M. B. LERISSON), 1 Abstention (Mme P. GISLE)

REITERE son engagement à viser la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire de sa commune. **APPROUVE** l'opération pour un montant retenu de 17 275€ HT. **SOLLICITE** l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 50% du montant plafonné à 8 638€ HT, soit 4 319€ HT. **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Régional d'Ile de France au taux maximum aux fins d'acquisitions des matériels sus-énoncés.

La séance est levée à 22h00

Le Maire,

Patrice PANNETIER